

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°7

06 / Focus
Budget 2023

08 / Grand Angle
Enfance et Jeunesse :
grandir ensemble

14 / Notre histoire
L'Union Sportive
de Basse-Indre



Skate-Park,
ça roule !



AVRIL 2023

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :

02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

Patrick Mignon / c-comchat.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire

Impression : ValPG - Imprimé

sur du papier issu de forêts

gérées durablement

Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère

est disponible en mairie, sur

demande. Une version audio

est disponible sur Indre44.fr,

rubrique S'informer



1 20/01

Nuit de la lecture

Sursauts et chair de poule à la bibliothèque avec la conteuse Noémie Truffaut et son spectacle "Monstruosités".

2 12/02

Le bal du Tout-Monde

En clôture du festival Nijinskid, la Cie Engrenages nous a fait guincher lors d'un road-trip dansant, de l'Afrique de l'Ouest aux Caraïbes en passant par la Nouvelle Orléans.

3 8/03

Journée internationale des droits des femmes

Une belle journée de rencontres, de chants et d'expressions en faveur des droits des femmes, organisée par un groupe d'Indraises avec les services de la Ville.

4 2/03

Réunion publique « OAP Haute-Indre »

Un ensemble de 26 logements va voir le jour à Haute-Indre. Le projet a été présenté aux habitants par le groupe CIF, et le cabinet Huca Architecture, lors d'une réunion publique d'information

5 18/03

Portes ouvertes de la restauration scolaire

Près de 200 parents et enfants ont découvert les coulisses de la restauration et se sont informés sur les actions de la ville pour une alimentation saine et durable.

04/Focus

- L'École de musique féminise ses salles
- Un fonds de livres audios à la bibliothèque
- Des balades citoyennes pour rencontrer vos élus
- Le dispositif des référents de quartier évolue
- Budget 2023 : Volontariste et prudent

08/Grand Angle

- Enfance et jeunesse : grandir ensemble

12/Vie politique**13**/Infos pratiques**14**/Notre histoire

- L'Union Sportive de Basse-Indre, un club plus que centenaire !

15/Bon à savoir

- Débord de Loire : parade nautique et festive le 3 juin
- 80^e anniversaire du Conseil National de la Résistance

16/Le Fil des îles : agenda**Le mot du Maire** ”

Le fonctionnement des services publics a été perturbé, ces dernières semaines, par la mobilisation des agents publics contre la réforme des retraites. Je regrette que le Gouvernement n'ait pas su entendre la mobilisation en laissant la crise s'installer et les français subir.

À Indre, nous avons voté un budget ambitieux qui nous permettra de poursuivre nos investissements et d'offrir à chacun des espaces de rencontre, de divertissement et d'échange. Après la livraison du Skate-Park et son inauguration à laquelle nous invitons l'ensemble de la population, le 12 mai, nous démarrerons un nouveau chantier à Haute-Indre. Pour l'été, les deux bassins de la commune seront ouverts offrant de nouveaux espaces de loisirs et de détente aux enfants et aux jeunes. La rénovation du bassin de

Haute-Indre a donné lieu à plusieurs phases de concertation avec les habitants. C'est une réelle fierté pour notre équipe de voir aboutir un projet conçu ensemble.



Nous avons voté un budget ambitieux qui nous permettra de poursuivre nos investissements.

Votre magazine s'arrête également sur l'offre éducative de la commune en présentant plusieurs des projets menés, tout au long de l'année, en direction des enfants et des jeunes. La dynamique partenariale dans ce domaine est particulièrement riche et nous remercions l'ensemble des forces mobilisées.

L'été arrive et je souhaite que les temps festifs qui s'annoncent dans notre calendrier municipal soient l'occasion de nous retrouver, de profiter de la qualité de vie indraise et de l'esprit de village que l'on nous envie tant.

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre



L'École de musique féminise ses salles

Au printemps, l'école de musique municipale rebaptise ses 9 salles de cours : les compositeurs classiques, exclusivement masculins, laissent place à des musiciennes et musiciens, de jazz et de musiques actuelles, hommes et femmes à parts égales. « C'est une manière de rendre hommage aux artistes contemporains et aux femmes. Nous sommes attachés à l'égalité, nous le revendiquons. » commente Leïla Bounous, adjointe à la culture.

Autre actualité, l'école s'associe à la prochaine inauguration du skate park et organise, pendant les vacances d'avril, un stage « musiques électro et rap ». Ouvert aux jeunes de 12 ans et plus, il sera animé par 20syl, dj et ancien membre du groupe de hip-hop Hocus Pocus (lire interview p 11).

L'école de musique municipale d'Indre, qui fêtera ses cinquante ans l'année prochaine, a vu défiler plusieurs générations d'apprentis musiciens. Aujourd'hui, près de 170 élèves (dont 80 % d'Indrais)

suivent des cours individuels ou collectifs dans 9 instruments. « Notre spécialité, c'est la musique collective » précise Pascal Lécuyer, directeur de l'école. En effet, avec pas moins de 6 ensembles et orchestres, les possibilités de jouer ou chanter en groupe sont nombreuses : chœur d'enfants et d'adolescents, orchestre d'harmonie, ensemble à vent et percussion, fanfare de rue. Régulièrement les élèves se produisent sur scène en auditions et à l'occasion de concerts à la salle des 3 îles.

Un fonds de livres audios à la bibliothèque



La bibliothèque municipale se dote d'un fonds de livres audios ouvert à tous. À partir d'avril, une soixantaine de documents, principalement des romans contemporains, seront disponibles en prêt. L'objectif est de permettre aux personnes

éprouvant des difficultés de lecture (malvoyants, non-voyants, dyslexie...) d'accéder aux ouvrages. Ce fonds vient enrichir la collection de documents adaptés disponibles à la bibliothèque : romans en grands caractères, romans adaptés aux enfants et adolescents dyslexiques, réglettes de lecture.

Pour l'occasion, **la bibliothèque sonore nantaise viendra présenter ses services le vendredi 14 avril** de 14h à 17h. Cette association met gratuitement à disposition des ouvrages lus et enregistrés par des bénévoles pour les personnes souffrant d'un handicap.

Fête de la musique

Organisée chaque année par la Ville, elle aura lieu cette année le vendredi 16 juin devant les bars et restaurants d'Indre.

Vous souhaitez participer ?
Contactez le service culturel de la mairie :
Tél. 02 40 85 45 74 / mail :
billeterie@indre44.fr

Des balades citoyennes pour rencontrer vos élus

En avril et mai, venez échanger avec vos élus en toute convivialité à l'occasion de trois balades dans la ville. Ouvertes à tous les habitants, ces balades citoyennes sont des moments de dialogue de proximité avec vos élus. En chemin, vous pourrez faire part de vos questionnements, vos idées, vos propositions pour le quartier et la ville et aborder des sujets qui vous préoccupent avec la volonté de rechercher des solutions collectives.

Rendez-vous à 18h (avec possibilité de rejoindre les balades en cours de route).

- **Mercredi 12 avril pour Basse-Indre Ouest** (point de départ à l'embarcadère du bac)
- **Judi 13 avril pour Haute-Indre** (point de départ au petit port de Haute-Indre)
- **Mercredi 10 mai pour Basse-Indre Est** (point de départ devant la mairie)

Ces balades s'inscrivent également dans le cadre du Grand débat lancé par Nantes Métropole le 6 mars pour une durée de quatre mois sur le thème « Fabrique de nos Villes ».

+ D'INFOS > Retrouvez les itinéraires détaillés sur indre44.fr



Le dispositif des référents de quartier évolue

Depuis leur mise en place fin 2020, les référents de quartier ont pour mission de créer du lien de proximité avec les habitants. « Ces élus municipaux et citoyens référents font remonter les questions, préoccupations, initiatives citoyennes vers la municipalité, informent et/ou consultent les habitants sur les projets et actions de la Ville. L'objectif est d'améliorer le vivre-ensemble » précise Sophie Bialais-Fernagu, adjointe au dialogue citoyen.

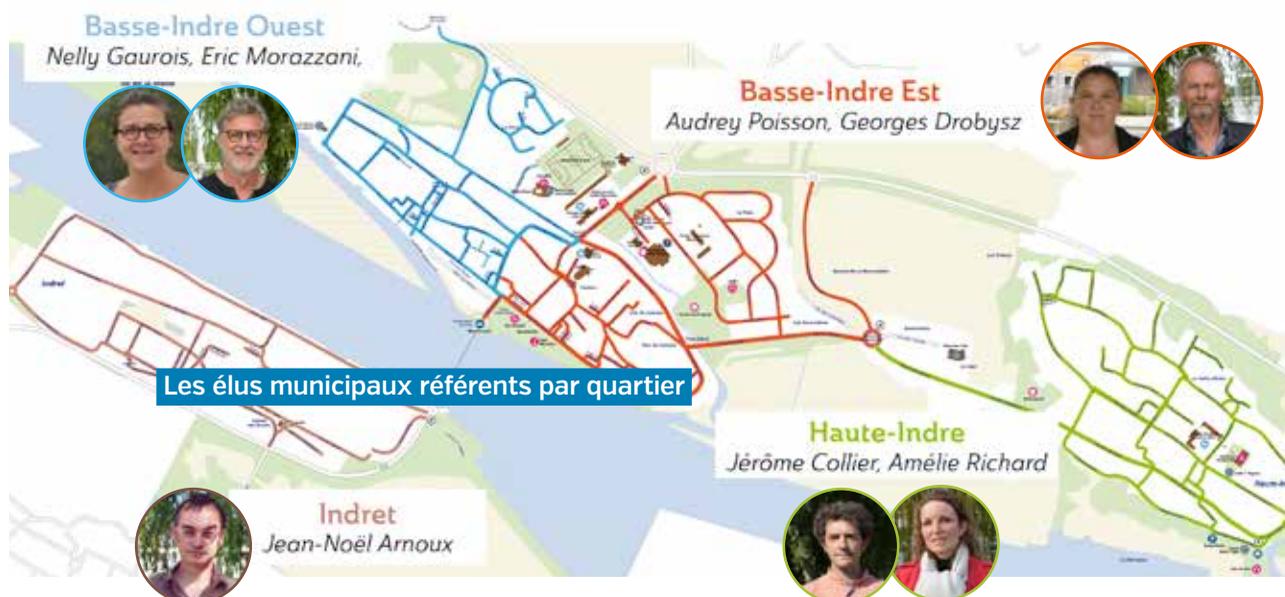
Un premier bilan après deux ans de fonctionnement amène la Ville à faire évoluer ce dispositif pour le rendre plus efficace et plus simple. Le nombre de quartiers passe de 8 à 4 : Haute-

Indre, Basse-Indre Est, Basse-Indre Ouest et Indret. Les référents de quartiers deviennent des relais citoyens. Leur nombre reste flexible pour mieux couvrir la ville afin de faciliter la transmission

des informations et de remonter les problématiques et initiatives.

Vous voulez devenir « relai citoyen » ?

Envoyez votre candidature : dialoguecitoyen@indre44.fr

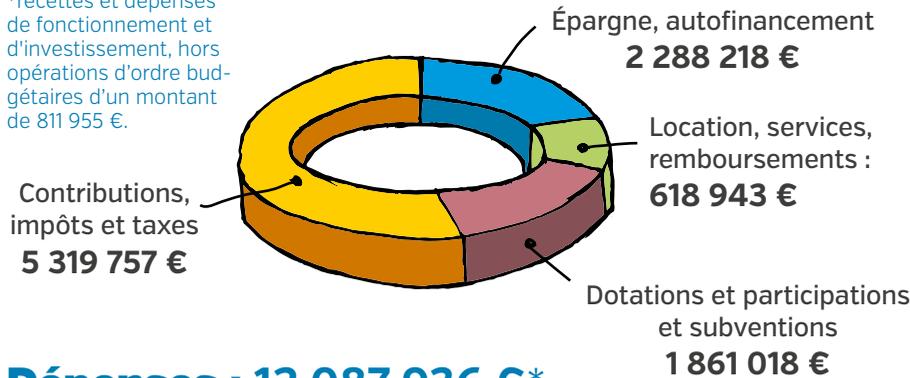


Budget 2023 : volontariste et prudent

Adopté par le Conseil municipal le 23 mars, ce budget 2023 se veut ambitieux autour de trois axes forts : le renforcement de l'aide aux indrais les plus démunis, le maintien des moyens dédiés à l'éducation, à la petite enfance et aux associations et l'accélération de la transition écologique. Il veille également à préserver des marges de manœuvre pour l'avenir.

Recettes : 12 087 936 €*

*recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, hors opérations d'ordre budgétaires d'un montant de 811 955 €.



Dépenses : 12 087 936 €*

6 650 270 €
en fonctionnement

La section de fonctionnement concerne les opérations courantes nécessaires à la gestion de la collectivité dont les charges à caractère général (électricité par exemple) et les charges de personnel.

5 437 666 €
en investissement

La section d'investissement concerne notamment les grands projets, les gros travaux, les achats importants.

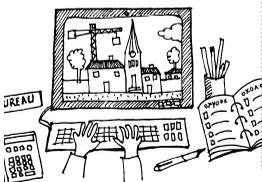
Investissements : les grands projets de l'année

- la rénovation du bassin de Haute-Indre **340 239 €**
- la construction du restaurant scolaire et rénovation de l'école de la pierre Mara **426 000 €**
- la végétalisation de la cour de l'école Jules Ferry **230 000 €**

Dépenses par secteur

Affaires générales
6 907 401 €
57,1 %

- Administration
- Travaux de maintenance et entretien des bâtiments
- Cérémonies et animations
- Communication
 - Cimetière
 - État-civil.

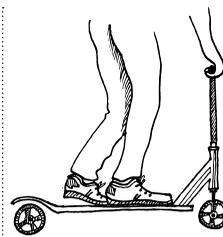
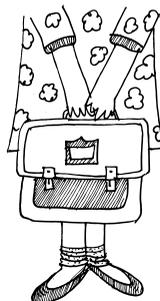


Petite enfance
353 580 €
3 %

- Multi-accueil
- Relai assistantes maternelles
- Subvention de places dans un multi-accueil herblinois.

Éducation
1 251 774 €
10,3 %

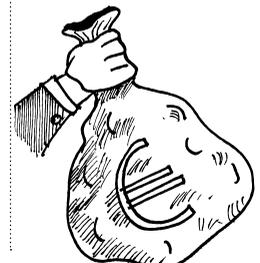
- Maintenance, équipement et entretien des écoles
- Restauration scolaire
- Études surveillées
- Accès des élèves à la piscine de la Bourgonnière
- Projet éducatif local.



Enfance, jeunesse
663 505 €
5,5 %

- Subvention à l'ACLEEA pour le périscolaire, le centre de loisirs et les camps
- Travaux et personnel.

Remboursement d'emprunts, dépenses imprévues, taxes foncières, autres charges
418 595 €
3,5 %



Tranquillité publique
58 800 €
0,5 %

- Police municipale
- Protection des risques



« Malgré un contexte difficile, les dépenses de fonctionnement ont été inférieures en 2022 à leur niveau de 2019. »

QUESTIONS À...

Laurent Denèle,

Adjoint en charge des finances et du personnel

Quelle est la situation financière ?

« Le budget est maîtrisé malgré un contexte toujours difficile et évolutif. Nos dépenses de fonctionnement sont principalement impactées par l'augmentation du coût de l'énergie (+15 %), de l'alimentation (+6 %) et des matériaux (+26 %). Mais aussi par les décisions de l'état, non compensées financièrement. Malgré ce contexte, les dépenses de fonctionnement ont été inférieures en 2022 à leur niveau de 2019. »

Quelles sont les grandes orientations de ce budget 2023 ?

« La majorité poursuit son projet de mandat à travers trois axes prioritaires :

- le renforcement de l'aide aux indrais les plus démunis et des actions de solidarité en direction des publics fragilisés,
- une ambition forte pour maintenir les moyens dédiés à l'éducation, à la petite enfance et aux associations.
- une accélération de la transition écologique de notre ville par l'adaptation de notre patrimoine bâti aux enjeux environnementaux.

En termes d'investissements, les grands projets de l'année sont la rénovation du bassin de Haute-Indre, la construction du restaurant scolaire et la rénovation de l'école de la pierre Mara, ainsi que la végétalisation de la cour de l'école Jules Ferry. »

La taxe foncière va augmenter cette année. Pour quelle raison ?

« Selon nos projections, la bonne santé financière de la commune risque de se dégrader très rapidement sans une augmentation des recettes. C'est notre seul levier aujourd'hui, en dehors bien sûr des baisses de charges de fonctionnement sur lesquelles des efforts considérables ont déjà été faits. L'objectif pour la fin du mandat est de garantir un autofinancement satisfaisant et donc de laisser une situation financière saine après 2026. Par ailleurs, cette hausse concerne la taxe foncière qui touche exclusivement les propriétaires. Des exonérations sont possibles sous certaines conditions [d'âge ou de ressources notamment]. »

+ D'INFOS sur le budget > Indre44.fr / rubrique S'informer

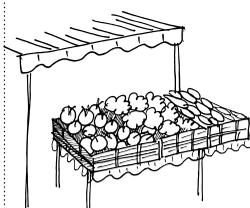


Utilité
que,
ntion
sques
19 €
5 %

municipale
on en cas
s majeurs.

Culture
504 836 €
4,2%

- Saison culturelle
- Bibliothèque
- École de musique
- Subventions aux associations culturelles et patrimoniales.

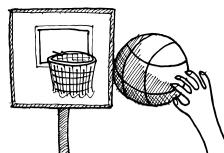


Action économique
51 548 €
0,4%

- Marchés du mercredi et du dimanche.

Solidarité, santé
450 097 €
3,7%

- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (aide aux personnes en difficultés et intervention auprès des personnes âgées)
- Participation au fonctionnement du centre de soins
- Subventions aux associations à vocation sociale.

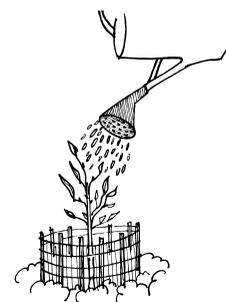


Sport
241 992 €
2%

- Travaux de maintenance et entretien des équipements sportifs
- Subventions aux associations sportives
- Golf miniature.

Aménagement durable
1 186 099 €
9,8%

- Amélioration du cadre de vie
- Entretien des espaces verts
- Actions en faveur du développement durable.



Enfance et jeunesse : grandir ensemble

L'action en faveur de l'enfance et de la jeunesse figure au rang des priorités de l'équipe municipale. La Ville et ses partenaires œuvrent au quotidien afin que chacun, enfant ou adolescent, puisse vivre, grandir et s'épanouir pleinement. Tour d'horizon des actions Indraises en faveur des enfants et des jeunes.



Temps libre : des loisirs pour tous avec l'ACLEEA

L'Association des Centres de Loisirs Éducatifs pour l'Enfance et l'Adolescence (ACLEEA) est un acteur incontournable et un partenaire majeur de la Ville pour la mise en œuvre de sa politique Enfance Jeunesse. Créée en 1977, l'association propose, sur la base d'un projet éducatif de qualité, un large éventail d'activités de loisirs pour les enfants et les jeunes :

- **Un accueil de loisirs** ouvert toute l'année, les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.
- **Des séjours** de type mini camps à la semaine du lundi au vendredi pendant les vacances
- Avec le **Tiers-lieu**, l'association propose un lieu d'accueil, de loisirs et d'information pour les jeunes mais aussi pour toute la famille. Au **Clubado**, les jeunes à partir de 11 ans peuvent échanger, jouer, discuter, obtenir des informations, pratiquer des loisirs avec d'autres jeunes. Le Clubado permet aussi d'être aidé dans ses démarches et questionnements du quotidien : études, orientation, démarches, questions de santé, conseils aux

questions d'ados, montages de projets... Le Tiers-Lieu est aussi un lieu d'information (à travers son **Espace Infos Jeunesse**) et dispose par ailleurs d'un **Espace Public Numérique**.

Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Ville subventionne l'association à hauteur de 651 969 € et met à sa disposition des locaux. La Maison des Associations située au 2 rue du stade regroupe les services de loisirs proposés par l'ACLEEA.

+ D'INFOS > www.acleea.fr

L'ACLEEA EN CHIFFRES

430

enfants de 3 à 11 ans participent aux activités régulièrement

64

ados et pré ados de 12 à 17 ans accueillis

35

professionnels dont 27 animateurs, 1 directeur, 4 directeurs d'activité et 3 administratifs

De nombreux intervenants

L'action en faveur de l'enfance et de la jeunesse se construit de manière coordonnée et partenariale. Outre l'ACLEEA, de nombreux intervenants associatifs et institutionnels y contribuent à travers leurs propositions d'activités éducatives, sportives et culturelles :

- **Les associations** sont au premier rang pour proposer des activités sportives et éducatives aux jeunes indrais : l'Amicale Laïque de Basse-Indre [école du sport, badminton, judo, volley-ball, arts plastiques], l'Amicale Laïque de Haute-Indre [danse, Futsal, badminton, aéromodélisme], Indre Basket Club, l'Union Sportive Basse-Indre [football], Ultimate Frisbee, ATTI [Tennis de Table], Twirling Club Indrais...
- **L'animation Sportive Départementale** : avec l'école multisports, les enfants découvrent tout au long de l'année des activités physiques et sportives sous forme de cycles de 6 à 8 séances.
- **L'école de musique Municipale** : cours d'instruments dès l'âge de 6 ans, ateliers collectifs...



Ecole de Mini-basket : un label pour le club

En décembre dernier, Indre Basket Club a obtenu le label « Ecole française de mini basket ». Ouverte aux enfants de 5 à 10 ans, l'école de Mini-Basket d'IBC permet la découverte de l'activité en mettant l'enfant en situation de réussite et en privilégiant des activités ludiques. Cette année, 71 jeunes basketteurs et basketteuses y sont inscrits.

Des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle dans les écoles

Grâce aux Parcours d'éducation artistique et culturelle [PEAC] mis en place par la Ville en partenariat avec les enseignants, les élèves des écoles sont amenés à découvrir les univers du théâtre, du cinéma, des arts visuels ou encore de la musique. Sous forme d'ateliers animés par des artistes ou de spectacles, les enfants vont à la rencontre de l'art, pratiquent une activité culturelle ou artistique...



Restauration : les élèves participent au choix des menus

Depuis décembre 2020, grâce à leur participation à la commission Menus, les élèves de CM1 et CM2 des écoles indraises ont leur mot à dire sur les menus de la restauration. Composée de représentants de parents d'élèves des écoles, d'élus, d'agents de la ville et de l'ACLEEA, la commission Menus se réunit toutes les huit semaines environ pour échanger sur les menus.

Les Temps d'Activités Péri-scolaires

Depuis 2013 et la réforme des rythmes scolaires, les élèves des écoles Indraises bénéficient de Temps d'Activités Péri-scolaires [TAP]. Organisées par la Ville, ces activités sportives, artistiques, culturelles et de loisirs se déroulent après la pause déjeuner de 13h30 à 14h30 tous les jours de la semaine sauf le mercredi. Sous formes d'ateliers ludiques et de découverte, ils sont encadrés par des professionnels de l'ACLEEA et de la Ville. Ainsi, la bibliothèque propose des ateliers autour des livres et de la littérature jeunesse : des lectures thématiques (Japon, les animaux ...) selon les âges, des ateliers de réécriture ou d'illustrations, des livres-jeux...



LE CHIFFRE : 1 915 000 €

C'est le budget global consacré par la Ville à l'Enfance-Jeunesse et à l'éducation, comprenant l'entretien des écoles, la restauration scolaire, les études surveillées, la subvention à l'ACLEEA pour le péri-scolaire, le centre de loisirs et les camps.



INTERVIEW

Christine Barbarin,

adjointe en charge de l'enseignement, de l'éducation populaire et de la jeunesse.

« Notre volonté est d'ancrer les jeunes sur leur territoire de vie. »

Quelles sont les principales orientations de la politique municipale Enfance / jeunesse ?

« Nos enfants ont la chance de vivre dans une commune où les possibilités d'activités sportives et culturelles sont nombreuses. Je pense en particulier aux associations : l'ACLEEA bien sûr, mais aussi les amicales laïques, les clubs sportifs, la bibliothèque, l'école de musique... Nous voulons conforter cette belle diversité et sa dynamique.

Notre volonté est d'ancrer les jeunes sur leur territoire de vie alors que leur scolarité les amène forcément à quitter leur commune dès le collège. Pour cela, il est nécessaire qu'ils trouvent sur Indre une qualité de vie qui leur permette de se sentir utiles, de participer au vivre ensemble, d'être concernés par leur avenir et celui des autres. »

Quelles actions significatives avez-vous mis en place ?

« Parmi les actions que nous avons engagées depuis 2020, la création d'un portail familles facilite les démarches des parents pour l'accès aux activités péri-scolaires et extra-scolaires [ACCLEEA]. C'est un vrai plus pour les familles. Nous avons également beaucoup travaillé sur la restauration scolaire afin que nos enfants aient accès à une alimentation de qualité, durable et locale. Cette année, nous mettons en place une nouvelle charte des ATSEM avec l'objectif de clarifier leur rôle aux côtés des enseignants et d'articuler leurs missions respectives. Nous avons également engagé une démarche pour végétaliser les cours d'école avec l'objectif qu'elles deviennent des espaces apaisés, conviviaux et puissent même servir en dehors du temps scolaire. »



Skate-park : inauguration le 12 mai

À côté de la salle des Trois Îles, entre Haute et Basse-Indre, le skate-park est ouvert. Découvrez-le lors de son inauguration le 12 mai prochain.

Aux origines du projet, en 2012, un groupe de cinq jeunes Indrais exprime, lors d'une séance du conseil municipal, le souhait d'un espace de glisse sur la commune. Un premier projet, lancé en 2018, est abandonné faute d'un

emplacement adéquat et consensuel.

En 2021, la municipalité relance le projet et, pour concevoir cet équipement, engage une consultation auprès de la population, principalement des plus jeunes. Un groupe d'habitants (jeunes, pratiquants adultes et parents) et des élus sont associés à la réflexion et participent au choix des matériaux et des différents modules du nouvel espace.

Conçu par le cabinet « Atelier 360 », le skate-park comprend cinq modules sur 600 m², offrant un terrain de jeu polyvalent aux amateurs de glisses. Quarter, hip, rail rond, rail carré, pyramide, manual pad... tout y est !

Pour son inauguration, le 12 mai à partir de 18h, la ville vous invite à un rendez-vous rythmé par des démonstrations et un concert sous le signe des cultures urbaines.

20Syl, un parrain prestigieux



© Clack / David Gaillard

Signe d'une naissance sous de bons auspices, le skate-park d'Indre est parrainé par le rappeur et DJ nantais 20Syl, membre du collectif C2C (avec lequel il a remporté 5 titres de champions du monde de DMC) et ancien d'Hocus Pocus. Interview.

Pour quelles raisons un musicien comme vous accepte-t-il de devenir le parrain d'un skate-park ?

« Les univers du Rap et du skate ont toujours été proches. C'est d'ailleurs le skate – que j'ai beaucoup pratiqué – qui m'a conduit à m'intéresser au rap. Plus jeune, je regardais beaucoup de vidéos de skate ve-

nant des Etats-Unis et dont les bandes-son étaient systématiquement du rap. Aujourd'hui, même si pour moi la musique a pris le dessus, je reste très intéressé par tout ce qui a trait au skate. Ça fait partie de moi. »

Comment allez-vous participer à l'inauguration ?

« Pendant les vacances d'avril, je vais animer un stage « musiques électro et rap » à l'Ecole de musique ouvert aux 12 ans et plus.

Quelle est votre actualité musicale ?

« Elle est assez chargée. Le 12 mai, le jour de l'inauguration, coïncide avec la sortie de l'album d'AlltTA que j'ai réalisé en duo avec Mr J. Medeiros. Je prépare également un album Electro Jazz avec Christophe Panzani [saxophoniste victoire du Jazz 2020]. »

Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

Nous faisons face à des crises géopolitiques et écologiques qui perturbent les échanges mondiaux et les équilibres sociétaux : catastrophes climatiques, guerre en Ukraine, crise énergétique, mouvements migratoires, Ici en France, chaque semaine, nous sommes des milliers dans la rue pour dire NON à une réforme des retraites injuste que le gouvernement veut imposer, alors que les superprofits n'ont jamais été aussi importants. Au mépris du peuple et de ses revendications, le Président persiste. Il courtise les plus riches, favorise l'agro-business (les bassines) et redore le budget de la défense au détriment des hôpitaux, de l'environnement, de l'éducation... et durcit à présent sa politique migratoire !

Contre cette posture dédaigneuse, facteur de division et qui porte peu d'espoir pour notre planète, nous élus de la majorité d'Indre en appelons aux valeurs de solidarité, d'écologie et de citoyenneté pour agir sur le territoire et tisser des liens avec le reste du monde. Localement, nous agissons pour accompagner les plus fragiles, limiter nos impacts environnementaux et faire de notre territoire un lieu de vie apaisé où chacun peut s'épanouir dans le respect d'autrui et du vivant. Journée du 8 mars, partenariat avec Guinée 44, skate-park et végétalisation de la commune en sont des exemples concrets.

Oppositions

INDRE Avenir

Comme prévu, la situation financière de notre commune se dégrade dangereusement. Bien sûr, le contexte économique n'est pas favorable, mais il n'est pas, tel que veut le faire croire la majorité le seul élément qui aggrave nos finances. C'est aussi et surtout le résultat d'une gestion sans priorisation ni anticipation et d'une politique axée sur le court terme. Les décisions prises ne permettent pas de maintenir l'équilibre financier et conduisent inévitablement au recours à l'endettement et au levier fiscal avec l'augmentation de la taxe foncière. C'est donc les Indrais déjà impactés par l'inflation qui vont en supporter les conséquences et au moment même où la réforme sur les retraites accroît les incertitudes pour l'avenir. Bien que l'avis des citoyens n'ait pas été ou peu pris en compte, nous nous réjouissons de la prochaine mise en service du Skate Park et du lancement des travaux du bassin ludique à Haute-Indre. Malheureusement les incivilités et les dégradations perdurent sur la commune (Écoles, bâtiments publics, complexe sportif, ...) et posent toujours la question de la mise en place concrète de mesures efficaces. La majorité passe plus de temps à travailler sa communication politique que de répondre aux demandes des citoyens Indrais et à éluder certains dossiers.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques. » Déclaration Universelle des droits de l'homme.

Le droit aux vacances pour tous est un droit élémentaire. Pourtant, aujourd'hui, une famille sur 2 et un enfant sur 3 ne partent jamais en vacances. En 2022, 39% de la population en France ne peut, pour des raisons financières, bénéficier de ce droit au départ. Une réalité derrière laquelle se cache de profondes inégalités : environ « 1/3 de la population française ne part pas du tout en vacances, 1/3 voyage une ou deux fois dans l'année, tandis que le dernier 1/3 part jusqu'à 7 fois par an et possède souvent une résidence secondaire ». Ce droit à une respiration collective, au repos est un point essentiel de notre république sociale. Les vacances sont comme une retraite de la vie ordinaire. « L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté (...) » [lois de 1998 et 2017 sur l'égalité et à la citoyenneté]. Loin d'être superflue, la question des vacances nécessite une impulsion politique pour remobiliser l'Etat, les collectivités.



Question citoyenne au conseil municipal

« Depuis des années, le stationnement aux abords du marché est anarchique. Ne serait-il pas possible d'apposer sur les véhicules des avertissements avec un plan identifiant les lieux de stationnement et avertissant de sanctions prochaines ? » Jérôme C.

La réponse de Jérôme Collier, adjoint aux mobilités et aux déplacements :

« Conscients de ces difficultés, nous menons actuellement au sein de la Commission Extra-Municipale dédiée aux mobilités une réflexion pour faire évoluer le plan de circulation et lutter contre les mauvaises pratiques liées au stationnement. Une opération de communication sera organisée au Printemps pour sensibiliser à l'offre de parkings et à sa proximité avec le Marché. A l'automne, un second policier municipal sera recruté afin de renforcer les présences et l'action pédagogique en direction des visiteurs de notre marché. Aujourd'hui, notre seul policier ne peut pas être présent tous les dimanches. »

Vous avez une question pour le conseil municipal ?

Posez-la par mail à dialoguecitoyen@indre44.fr au plus tard 24h avant la séance

Prochain conseil : le jeudi 22 juin à 19h en mairie

Chiens dans l'espace public : jamais sans surveillance

À Indre, lorsque vous promenez votre chien, celui-ci doit être maintenu sous votre surveillance constante et effective. En cas de nécessité, vous devez pouvoir intervenir immédiatement pour le maîtriser. S'il provoque un dommage sur autrui, corporel ou matériel, vous serez tenu pour responsable. Alors, pour éviter tout risque d'incident, le plus simple est encore de tenir votre chien en laisse. La laisse est par ailleurs obligatoire [ainsi que la muselière] pour les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie.

Bassin ludique de Haute-Indre

Le bassin ludique de Haute-Indre fait peau neuve. Les travaux de restructuration, menés par la Ville, commencent en avril pour une ouverture au public prévue début juillet.

Circulation perturbée pendant les vacances d'avril

Du 17 au 30 avril, Nantes Métropole mène une série de travaux de voirie sur plusieurs secteurs de la ville :

rue de la Gare, rue Saillant, rue Rabillard, Place de la Martinière et rue des Ormes. Des déviations ou circulations alternées seront mises en place. Les riverains recevront une information détaillée en amont des chantiers. Les bus seront déviés quelques jours.

Échangez avec le Maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, tient des permanences :

- le lundi de 9h30 à 11h30 à la Maison des Services [18 bis rue Denis Rivière]
- le mardi de 14h à 16h à la mairie [51 avenue de la Loire]

En cas d'absence, un élu assure ces permanences.

Sans rendez-vous
Hors vacances scolaires

ÉTAT civil

Naissances

Numa POSSOMPES [29/12/2022]
Alice ARAGON [29/12/2022]
Élisabeth VRIGNAUD [07/01/2023]
Pierre PRIOUL [14/01/2023]
Matéo BERSIHAND [17/01/2023]
Jun MYRAN [07/02/2023]
Pablo SPAGNOL [14/02/2023]
Elie ROSPARS [18/02/2023]
Léon GRIFFITHS RIAUD [28/02/23]
Basile FRESCALINE [04/03/2023]
Albert VEILLAUD [15/03/2023]

Mariages

Marion FLÉCHAIS / Xavier GOIZIOU [14/01/2023]
Lamia SAHRAOUI / Abdelatif MOSTEFAOUI [18/02/2023]

Décès

Andrée PHELIPPEAU veuve POLLINET [12/01/2023]
Alice BOUDET veuve BRÉTÉCHÉ [20/01/2023]
Amandine LECONTE [06/02/2023]
Pierre CHAPALAIN [11/02/2023]
Jacky DOUSSET [24/02/2023]
Anne ROUSSEAU veuve NAUD [05/03/2023]
Jeanne DENIEL veuve BERNARDEAU [16/03/2023]

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée les lundis et jeudis matin]
Maison des Services : 18 bis rue Denis Rivière 44 610 Indre - Accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h
[hors période de vacances scolaires]

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800 Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clcseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

■ **Pompiers : 18**

■ **Police : 17**

■ **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17

■ **Samu : 15**

■ **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr

■ **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**

■ **Pharmacie de garde : 32 37**

■ **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21

■ **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

L'Union Sportive de Basse-Indre, un club plus que centenaire !

Fondée en avril 1916, l'Union Sportive des Forges de Basse-Indre naît sous l'impulsion de la main d'œuvre galloise, pionnière dans l'élaboration du fer blanc, qui occupe à l'époque une large place parmi les ouvriers. La présence des Gallois explique le choix premier du rugby, puis de l'athlétisme. Plus tard, le football devient l'unique pratique du plus ancien club sportif d'Indre qui affiche 107 années d'exercice.



Équipe Seniors de l'USBI Octobre 1925 [Collection USBI Football]



Équipe Seniors de l'USBI en 2023 [Collection USBI Football]

« En 1910, les Gallois font la mise en route de l'étamage à chaud et jouent au rugby avec les ouvriers du laminage : le ballon ovale débarque à Basse-Indre ! », relate Nathalie Hardy dans son ouvrage sur l'histoire des Forges¹. Alcide Adam, alors Directeur de l'usine est président d'honneur de l'USBI qui, à partir des années 1920, ne conserve que la pratique du football. « L'USBI dispute alors ses matchs au stade Victor Lacoste de la Bourgonnière à Saint-Herblain, propriété des Forges de Basse-Indre ». En 1926, l'association devient l'Union Sportive de Basse-Indre ; les Seniors jouent en Ligue et c'est la grande époque où le club fournit deux professionnels au Football Club de Nantes, le FCN : Job Le Floch et plus tard, Louis Rault.

Les Forgerons, puis les Lions

C'est sous le mandat de Félix Guyot, Maire de 1968 à 1977, que le stade de Basse-Indre voit le jour. Près de 2500 spectateurs s'y pressent tous les dimanches pour voir l'équipe fanion évoluer contre des équipes comme le Stade Rennais, le Véloce Vannetais ou le Stade Brestois... Dans un premier temps, nommés les Forgerons, à cause de l'origine du club, les joueurs deviennent « Les Lions », surnom attribué car les gars de Basse-Indre ont la réputation d'être « féroces ». Le lion sert alors d'emblème et de signature à l'USBI.

En 2008 le terrain synthétique, qui ne nécessite ni entretien, ni arrosage, est inauguré par Jean-Luc Le Drenn, Maire ; une décision mûrement réfléchie car la pelouse du stade arrive à saturation du fait du nombre de matchs joués chaque semaine et, en période hivernale, le terrain est souvent impraticable, obligeant les dirigeants à reporter ou annuler les matchs.

Aujourd'hui, le club, présidé par Mehdi Malkia, compte 106 licenciés, entre les équipes de jeunes et les Seniors. L'équipe Senior évolue en 4^e division de District

¹ Itinéraire d'une bobine d'acier, des Forges de Basse-Indre à Arcelor Mittal, publié en 2016 par Indre Histoire d'Îles.

Article rédigé par Indre Histoire d'Îles
indrehistoirediles.wordpress.com

Débord de Loire : parade nautique et festive le 3 juin

Les Indrais ont encore en mémoire la précédente édition en 2019. Débord de Loire, le grand événement nautique et artistique de l'estuaire, est de retour pour sa 3^e édition. Sur les 80 km séparant Mauves-sur-Loire et Saint-Brévin, 200 bateaux vont défiler dont trois bateaux stars : L'Oosterschelde (Pays-Bas), le Kaskelot (franco-danois), et le Belem !

Avant et pendant la parade, les quais d'Indre s'animeront tout l'après-midi : concert de chants marins et maritimes avec « Rêve de Mer », exposition sur la Loire [les pavillons maritimes, les bacs de Loire, l'histoire des chantiers navals de Basse-Indre, organisée par le CNI, Indre Histoires d'Îles et CIEL], un manège à pédales,



© JM Meunier

original, interactif et écologique, des Jeux en bois, un spectacle [programme et horaire à venir]. Restauration sur place [food truck] et buvette [tenue par l'Association Musicale d'Indre].

Animations de 12h30 à 18h place Odette Nilès

27 mai : journée nationale de la résistance

Le Comité local d'Indre du Souvenir des fusillés de Nantes et Châteaubriant, en partenariat avec la mairie d'Indre, nous invite à commémorer le 27 mai 1943, à l'occasion du 80^e anniversaire du Conseil National de la Résistance.



Jean Moulin

Ce jour-là, sous la présidence de Jean Moulin, le Conseil National de la Résistance réunissait les représentants des huit grands mouvements de résistance, des deux grands syndicats d'avant-guerre ainsi que les représentants des six principaux partis politiques. Cette initiative allait aboutir au programme « Les Jours Heureux » et aux mesures économiques et sociales essentielles dont nous jouissons en grande partie encore aujourd'hui : la Sécurité Sociale, la nationalisation des transports,

de l'énergie, des banques, des compagnies d'assurance, la liberté de la presse, la liberté d'associations, de réunion et de manifestation... Tous ces acquis obtenus par le CNR sont remis en cause au fil des années. C'est pour cette raison que les adhérents du comité local d'Indre commémorent cette journée et vous invitent à les rejoindre le 27 mai prochain à 10h place Odette Nilès.

Fête du marché

Le marché a au moins 180 ans d'existence. La plus ancienne trace de la tenue d'un marché à Basse-Indre date en effet de 1843. Cela vaut bien une fête !

Le dimanche 11 juin, des animations seront proposées toute la matinée : balade en calèche en bord de Loire, concert avec le Steel drum de Couëron, la chorale AMI et l'Harmonie de l'école de musique, danse et chants avec le cercle celtique, exposition par l'association Indre Histoires d'Îles. Des lots et bons d'achats seront à gagner.

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 12 AVRIL
AU 16 JUIN

Balade citoyenne à Basse-Indre Ouest

MERCREDI 12 AVRIL > 18H À 20H
Balade dans la ville avec les élus.
Ouverte à tous les habitants.
RDV à 18h à l'embarcadère du bac

Balade citoyenne à Haute-Indre

JEUDI 13 AVRIL > 18H À 20H
Balade dans la ville avec les élus.
Ouverte à tous les habitants.
RDV à 18h au petit port de Haute-Indre

Vendredi des tout-petits

VENDREDI 14 AVRIL > 10H30 À 11H15
Le rendez-vous lecture des tout-petits
(jusqu'à 3 ans).
Bibliothèque d'Indre - 02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

La bibliothèque Sonore

VENDREDI 14 AVRIL > 14H-17H
Rencontre avec la bibliothèque sonore de
Nantes pour une présentation de leurs actions.
Bibliothèque
Entrée libre. Tout public

Hansel et Gretel

VENDREDI 14 AVRIL > 20H30
Avec ce conte musical, la Cie Ubique met au
goût du jour la célèbre recette des frères
Grimm.
Organisé par « Ici ou Là » (Ville d'Indre)
Salle des 3 îles - Tout public à partir de 6 ans.
Entrée : 12€ / 7€
Tél. 02 40 85 45 74 - billetterie@indre44.fr

Fête de la Loire

DIMANCHE 23 AVRIL > 10H À 19H
Pour les enfants : petite ferme, maquillage,
manège (gratuit) / Pour les adultes :
guinguette sous chapiteau (gratuit)
Bar et restauration
Organisée par le comité des fêtes
Rens. : 07 85 38 16 74 - Place Odette Nilès

Vide atelier d'artistes et créateurs

SAMEDI 29 & DIMANCHE 30 AVRIL
Vente d'œuvres et créations à prix accessibles.
Dans les locaux de l'association CIEL
10, rue Pasteur

Trophée des 3 îles

LUNDI 1^{ER} MAI > 10H À 17H
Régates d'aviron de mer organisées par le
cercle nautique d'Indre (CNI).
Cale du bac
Infos : aviron-basse-indre.clubeo.com

Soirée autour de la guitare

SAMEDI 6 MAI > 18H
Concert des élèves de l'Ecole de Musique
Salle des 3 îles. Gratuit

Championnat régional d'Ultimate

SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 MAI
Au stade Felix Guyot

Séances de Découverte du Qi Gong et de la sophrologie

MARDI 9 & MERCREDI 10 MAI
Qi Gong : mardi 9 mai de 10h15 à 11h15
Sophrologie : mercredi 10 mai de 19h à 20h
Avec l'association " Mieux Être des Îles"
Complexe Eric Tabarly - salle SPL - Gratuit
Contact : mieuxetredesiles.indre@gmail.com

Balade citoyenne à Basse-Indre Est

MERCREDI 10 MAI > 18H À 20H
Balade dans la ville avec les élus. Ouverte à
tous les habitants.
Rendez-vous à 18h devant la mairie

Inauguration du Skate Park

VENDREDI 12 MAI > À PARTIR DE 18H
Démonstrations et concert sous le signe des
cultures urbaines.
Rue des Chaintres. Gratuit

Troc-plantes, troc-graines

SAMEDI 13 MAI > 10H À 12H
Organisé par les associations " Jardins des Îles"
" et le « 7 »
7 rue Emmanuel Mocquard à Haute-Indre

Marche Indre/Paimboeuf

SAMEDI 13 MAI
Au profit de l'œuvre des pupilles des
sapeurs-pompiers.
Inscription avant le 30 avril sur helloasso.com
6 €. Gratuit pour les - de 10 ans
Départ à 8h30 / Parking du Marché Quai
Besnard

Grand Loto de l'ALHI

DIMANCHE 14 MAI > 12H-20H
Gymnase de Haute-Indre

Journée nationale de la résistance

SAMEDI 27 MAI > 10H
Commémoration du 27 mai 1943
Organisée par le Comité local d'Indre du Sou-
venir des fusillés de Nantes et Châteaubriant,
en partenariat avec la mairie
Place Odette Nilès

Matinée sportive avec vos enfants

DIMANCHE 28 MAI > 10H-12H
Yoga Family (enfants de 3 mois à 12 ans) et
Zumba Gym Family (enfants de 3 mois à 12ans)
Organisée par Training Family
Tarifs et inscription sur le site :
www.trainingfamily.fr

Débord de Loire

SAMEDI 3 JUIN > 12H30 À 18H
Parade nautique et festive.
Animations sur les quais.
Place Odette Nilès. Gratuit

L'orchestre d'harmonie d'Indre et les stagiaires musiques actuelles.

SAMEDI 3 JUIN > 20H30
Programme autour du rock, reggae, jazz, pop
musique....
Salle des 3 îles. Gratuit

Conférence sur l'inaction climatique

VENDREDI 9 JUIN > 20H30
Les sciences cognitives et comportementales
peuvent aider à lutter contre les « dragons de
l'inaction ».
Salle des 3 îles
Inscription obligatoire (3 €) sur helloasso.com

Fête du marché

DIMANCHE 11 JUIN
Balade en calèche, Steel drum de Couéron,
chorale AMI et Harmonie de l'école de musique,
danse et chants...

Fête de la Musique

VENDREDI 16 JUIN > EN SOIRÉE
Devant les bars et restaurants d'Indre

